

Première rencontre du « Conseil des Marais »
le vendredi 14 septembre 2001
Rochefort

Discours introductif du Président JC BEAULIEU

1 Objectifs et place du Conseil des marais

Le Forum des Marais a pour objectif de mettre en relation constructive les différents acteurs en marais, de favoriser l'accès au meilleur des informations, de partager l'innovation technique. Il s'engage pour une meilleure reconnaissance de la réalité de ces territoires et des acteurs qui œuvrent à leurs qualités, à leur valorisation et à leur développement.

Après deux années de préfiguration (98-99), le Forum a été constitué en Syndicat Mixte en avril 2000. En octobre de la même année, il a été désigné comme un des six **pôles-relais du Plan d'Action Gouvernemental en faveur des Zones Humides**.

Rappelons que le Forum des Marais Atlantiques n'exerce pas de responsabilité de gestion des marais (maîtrise d'œuvre, maîtrise d'ouvrage) qui est du ressort des structures locales en place.

Les actions du Forum sont financées par les Régions (Poitou-Charentes, Aquitaine) et Départements (Charente-Maritime, Gironde), l'Etat (1MF/an dans le cadre du « Pôle relais »), l'Agence de l'Eau Adour Garonne (400 KF/an) et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne (400 KF/an). L'UNIMA et la Chambre d'Agriculture de Charente Maritime participent « en nature » (50KF/an) autour de la réalisation de projets communs. La Ville de Rochefort met à disposition les locaux (300KF/an).

- **Le comité syndical** est l'instance délibérante ; il se réunit 4 fois par an.
- **L'équipe technique** est actuellement composée de 8 personnes.
- Deux comités de réflexion et d'échanges permettent de rendre compte des besoins des gestionnaires et de faire évoluer les actions entreprises :
 - le **comité scientifique** créé en décembre 2000.
 - le **Conseil des Marais**, dont la première rencontre a lieu aujourd'hui.

Le Conseil des Marais atlantiques a pour objectifs :

- De créer une **assemblée consultative et créative afin d'orienter au mieux les actions du Forum des Marais atlantiques**;
- De proposer un **espace de réflexion** entre les acteurs des différents marais littoraux **sur des problèmes qui leurs sont communs** ;

- De **promouvoir les marais atlantiques** dans leur diversité ;
- De favoriser l'émergence d'une **vision stratégique qualitative des marais** au sein des politiques de développement des territoires européens, et notamment celles de l'Arc Atlantique.

Le Conseil des Marais est une instance originale dont nous vivons ensemble la première rencontre. Elle doit contribuer à l'excellence des territoires atlantiques.

Aussi, je souhaite vous saluer tous chaleureusement, vous qui arrivez des marais de Brière, des marais de Guérande, des marais de l'estuaire de la Loire, du marais Breton, du marais des Olonnes, du marais poitevin, des marais de l'île de Ré, des marais péri-urbains de La Rochelle, des marais de Rochefort, des marais de Brouage, des marais de l'île d'Oléron, des Marais de la Seudre, des marais de l'estuaire de la Gironde, des marais du bassin d'Arcachon.

Notre assemblée aujourd'hui réunit différents acteurs qui contribuent à la vie et au développement des marais :

- agriculteurs, ostréiculteurs, paludiers, gestionnaires de l'eau, propriétaires, techniciens, naturalistes, chasseurs, pêcheurs ;
- mais aussi élus des communes, des Départements et des Régions et leurs agents du développement local ;
- représentants de l'administration de l'Agriculture, de l'Environnement, de l'Équipement ;
- chercheurs en biologie, agronomie, dans le domaine du droit.

Cette journée constitue une **première étape** dans la construction du Conseil des Marais et je souhaite que nos échanges soient riches pour tous et utiles pour les marais.

2 Fondements de cette première journée

Pour la mise en route du Conseil des Marais, un questionnaire a été envoyé au printemps 2001 par courrier à environ 200 personnes qui avait déjà été en relation avec le Forum des Marais. Les résultats de l'enquête et la remontée d'information à la suite des sessions et des séminaires nous ont permis de choisir les problématiques abordées aujourd'hui.

En effet, vous êtes tous inquiets et attentifs **au maintien des prairies naturelles de marais grâce à l'activité de l'élevage**. Devant les difficultés actuelles, vous êtes nombreux à constater la nécessité d'une aide publique importante qui puisse venir corriger la dynamique peu favorable des aides PAC. Ce problème sera abordé dans la première table ronde.

Par ailleurs, la plupart d'entre vous ont souligné l'importance du **bon entretien des réseaux hydrauliques** aussi bien en marais doux qu'en marais salés en insistant sur

la qualité de l'eau et la redéfinition en commun de la gestion des niveaux d'eau. Cet aspect sera abordé dans la deuxième table ronde.

- Pour le **fonctionnement du Conseil des Marais**, vous avez tous préféré un partage avec l'ensemble des acteurs en marais.

Vous souhaitez la mise en place de groupes de travail autour de problèmes formulés avec les acteurs de terrain ; Et vous souhaitez également que le Conseil des marais rende compte, une fois par an, de l'avancée de leurs réflexions.

3 Rappel des actions engagées au sein du Forum des Marais atlantiques

Je souhaite vous rappeler les actions qui sont engagées au sein du Forum des Marais. Un document distribué dans vos chemises en reprend les grandes lignes.

Les actions développées sont toutes réalisées en partenariat avec différentes structures existantes :

- Les structures locales comme les communautés de communes, les associations, les syndicats de marais, les syndicats mixtes ;
- structures départementales comme les Chambres d'agriculture, les ADASEA, l'Union des Marais de Charente-Maritime ; les fédérations de pêche,
- les organismes de recherche : le CEMAGREF, l'INRA, IFREMER,
- les laboratoires universitaires ;
- les organismes publics : Agences de l'Eau, Institut Géographique National
- les administrations ;
- les collectivités régionales et départementales et leurs structures associées.

1. Des groupes de travail sont déjà constitués par le Forum des Marais Atlantiques sur des questions innovantes :

Emmanuel Jobin anime les groupes sur la « Représentation cartographique partagée des réseaux hydrauliques des marais »

- Les méthodes construites avec les acteurs utilisent des fonds cartographiques IGN afin d'assurer une cohérence des bases **(DIA PP)** ;
- Cette année, à la suite des expériences menées par l'Institution Interdépartementale de la Sèvre Niortaise dans l'organisation de la lutte contre la jussie et des travaux d'Alain Dutartre du Cemagref Bordeaux, nous avons contribué à la diffusion d'outils communs pour réaliser les états de lieux de la **prolifération de la jussie dans les marais** (action menée avec les acteurs du marais poitevin et ceux des marais de Loire Atlantique). **(DIA PP)**

Loïc Anras travaille sur la « **Reconnaissance des qualités biologiques des milieux aquatiques des marais** » notamment à la demande des **Agence de l'Eau** qui souhaitent que leurs aides financières concourent à une meilleure qualité de ces espaces

- Les réflexions des groupes ont permis la création et la diffusion de **fascicules techniques** : vous avez les deux premiers numéros de la collection « vivre en marais » dans vos pochettes : « Curages et fonctions biologiques des fossés en marais doux » et « Petits aménagements piscicoles en marais ». **(DIA PP)**

Ces connaissances éparses sont aussi partagées lors de séminaires spécifiques comme :

- Celui que nous avons organisé avec le Parc Interrégional du Marais Poitevin sur **les nouveaux enjeux de l'entretien des marais : le 5 octobre 2000** (la structuration des équipes de petit entretien et l'organisation du piégeage collectif) et la poursuite de cette thématique en février 2002 sur la prise en compte de la qualité des milieux aquatiques ;
- Ou le séminaire sur la **place de l'anguille dans les marais littoraux** que nous avons organisé avec le CEMAGREF Bordeaux (27 juin 2001). Cette année l'accent a été mis plus particulièrement sur les aspects biologiques de l'espèce ; **l'année prochaine, à la demande des participants, l'accent sera mis sur les aspects réglementaires de sa préservation et de son exploitation.**

Gilbert Miossec a travaillé cette année sur la « **Valorisation des activités économiques et récréatives en marais** » en partenariat avec la Chambre d'agriculture de Charente Maritime. **(DIA PP)**. Cette démarche se ponctue le 9 octobre par un séminaire « marais pluriels, produits singuliers » le 9 octobre.

2. Un aspect de plus en plus important est de rendre compte de manière efficace de la diversité des marais et des actions qui y sont menées.

Vous souhaitez tous que nous oeuvrons à la reconnaissance des structures qui agissent en marais sous forme d'annuaire de « qui fait quoi » et que nous développons l'ingénierie de partage de l'information.

Cet année, l'équipe a travaillé à la réalisation d'un **système d'information « marais Manche Atlantique »** qui permet d'identifier les structures gestionnaires et les actions pluri-partenaires mises en œuvre sous forme de fiches. **(DIA PP)** Le prototype est actuellement testé sur deux territoires : les marais de la Seudre et ceux de l'estuaire de la Gironde. Vous avez d'ailleurs dans vos chemises quelques unes des fiches réalisées.

Ce système est complémentaire et cohérent des observatoires régionaux et nationaux (Observatoire National sur les Zones Humides) qui insistent plus sur la description de ces territoires et de ses richesses biologiques.

Vous pourrez avoir plus d'information sur ce système auprès de **Fabien Blanchet** qui se tiendra à votre disposition dans son bureau pour vous le présenter.

3. Notre souci est également d'appuyer et faciliter les démarches des acteurs locaux en marais

- En proposant un appui technique ou stratégique ponctuel ;
- En sollicitant à votre demande des experts sur un problème donné ;
- En facilitant vos recherches d'information, avec l'appui des documentalistes (**Anne Angot et Chrystelle Boucart**) du Forum.

4. Le Forum participe aux travaux des instances régionales, nationales et européennes sur les enjeux des zones humides

- Réflexions communes aux six « pôles relais » du Plan Gouvernemental en faveur des Zones Humides, avec l'organisation d'un colloque national sur les zones humides en 2003 ;
- Recherche de projets en partenariat avec des acteurs de plusieurs marais européens qui soient éligibles au programme régional européen INTERREGIIIB.

4 Déroulement de la journée

Pour cette première journée, le programme s'est organisé autour de tables rondes thématiques :

- « prairies de marais et élevage » et « entretien des réseaux hydrauliques » ;
- l'après midi, les élus feront faire part de leurs préoccupations sur le devenir des marais dans le cadre des politiques d'aménagement du territoire.

Nous avons privilégié le débat et les échanges entre les intervenants et avec l'ensemble des participants. Nos invités des tables rondes ne feront donc pas d'exposés mais initieront le débat avec vous à partir de réflexions précises sur tels ou tels aspects.

Les débats sont animés par **Dominique ROUSSET**, journaliste et productrice de l'émission « l'économie en questions » sur France Culture.

Nous souhaitons également que notre réflexion ne reste pas franco-française mais puisse s'élargir à celles des acteurs des marais d'autres pays de la façade atlantiques : Grande-Bretagne, Espagne et Portugal. Afin d'initier cette ouverture, Nacima Baron Yelles, géographe, qui a récemment publié un ouvrage sur les marais littoraux européens, nous présentera les enjeux de quelques marais européens.

Au cours de la journée, **des résolutions pourront être prises** et portées à connaissance par l'édition d'une première « **lettre du Forum des Marais Atlantiques** ». Aussi, au cours de nos échanges, je vous invite à formuler des idées qui pourront être soumises au vote de notre assemblée en fin de journée afin de faire connaître nos préoccupations pour les marais littoraux atlantiques. Nous prendrons

un premier temps pour cette formalisation après le déjeuner puis au cours de la table ronde de l'après midi.

Nous concluons la journée en organisant ensemble le travail pour l'année à venir. Je nous souhaite à tous une excellente journée.